

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 183

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLE

OBJET

Convention avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône régissant la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels dans le cadre du C.H.S.C.T Départemental

**Direction des Ressources Humaines
Sous Direction des Relations et de l'Action Sociales
12676**

Le Conseil Départemental au cours de la séance du 31 mai 2002 de la Commission Permanente, a approuvé la convention de partenariat avec le CDG 13 (Les Vergers de la Thumine, bâtiment A, boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence cedex 2) relative à la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Cette convention a été renouvelée suite à l'avis favorable de la Commission Permanente réunie le 19 juillet 2013.

EXPOSE DES MOTIFS

Cette convention a expiré le 19 mars 2015 et il convient de procéder à son renouvellement.

INCIDENCE FINANCIERE

Cette dépense d'un montant de 7356 euros tout frais compris, sera financée sur les crédits de paiement mis à disposition au titre de l'exercice 2016, chapitre 011, fonction 0202, article 6228-1 - "rémunération d'intermédiaire", programme 10468.

PROPOSITION

Au vu des considérations qui précèdent, je vous demande de bien vouloir vous prononcer favorablement sur le renouvellement de cette convention de partenariat.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL